



SOLIDARITÉ Parents d'un fils handicapé, les Dini se sont mouillés physiquement pour aider Cerebral Valais. Ils ont récolté 4000 francs.

450 kilomètres à trottinette



Marie-Madeleine et Ovide Dini, à leur arrivée hier à Martigny, avec leur fils Lionel. Ils ont rallié le Valais depuis Rorschach en dix-sept jours. HÉOÏSE MARET

CHRISTINE SAVIOZ

«On est un peu fous, non?» interroge d'emblée Ovide Dini (70 ans), tout sourire. Avec son épouse Marie-Madeleine (75 ans), il vient de terminer un parcours de 450 kilomètres à trottinette de Rorschach dans le canton de Saint-Gall à Martigny après dix-sept jours d'aventure.

Objectif du périple: récolter des dons pour Cerebral Valais, l'association qui s'occupe régulièrement de leur fils handicapé Lionel (45 ans) établi à la Castalie. «C'est notre manière de le remercier de tout ce qu'ils font pour lui», racontent-ils avec émotion. Au fil de leur aventure, les époux Dini ont recueilli 4000 francs de promesses de dons.

Enthousiasme sans faille

A leur arrivée hier à Martigny, Marie-Madeleine et Ovide Dini étaient ravis de leur périple sportif. «Tout s'est franchement bien passé. On a eu de la chance. Mais on est des chanceux», savoure Marie-Madeleine Dini. Chaque jour, le couple effectuait entre 17 et 38 kilomètres. «Nous avons défini les étapes au départ, mais on

«C'est notre manière de remercier l'association pour tout ce qu'elle fait pour Lionel.»

MARIE-MADELEINE DINI MAMAN DE LIONEL

a improvisé.» Lors de chaque escale, les époux faisaient inscrire un cachet sur leur carnet de pèlerin, preuve de leur passage dans les différents lieux. «On se réjouissait à chaque fois qu'on avait un timbre! Nous sommes un peu comme des enfants», rigole Marie-Madeleine Dini.

Quatre crevaisons en route

Le couple, amateur de marche, est adepte des chemins de Compostelle. «Toutes les années, nous faisons un chemin», raconte Ovide Dini. Les conjoints ont déjà cumulé 4000 kilomètres avec leurs trottinettes artisanales. «C'est un copain qui les a fabriquées en mettant des roues de chaise roulante à l'avant, gonflables», explique Ovide Dini. En 450 kilomètres, le septuagénaire

a subi quatre crevaisons. «Comme j'ai tout le matériel qu'il faut dans mon sac, je ne me suis pas inquiété.» Même si les époux ont dû chercher une personne pour effectuer la réparation. «Ce qu'on ne vous dit pas, c'est qu'Ovide a deux mains gauches!» rigole Marie-Madeleine Dini en regardant son mari avec complicité.

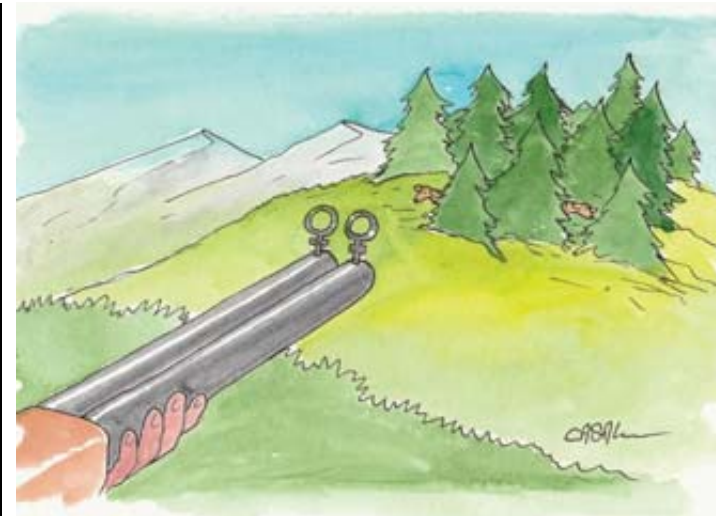
Pas de courbatures

Physiquement, le couple a tenu le coup. «On a zéro courbature», assure Ovide Dini. «Bon, je suis quand même un peu fatigué», nuance Marie-Madeleine Dini. Seul problème rencontré pendant l'aventure, une chute du septuagénaire à cause d'un pneu percé. «J'étais devant et quand je me suis retournée, j'ai vu Ovide se relever, en sang.» N'ayant

aucun produit dans leurs bagages pour désinfecter les plaies – «Je suis trop optimiste pour penser à cela», remarque Marie-Madeleine Dini – les époux ont frappé à différentes portes. «Et nous sommes tombés sur une dame qui a pu réparer la roue – c'était son métier – et a soigné Ovide. On a vraiment été protégés par des anges gardiens.»

Beaucoup de chance

Tous deux reviennent la tête emplie de souvenirs de rencontres avec les indigènes des régions visitées. «On se débrouille en allemand, alors on a pu parler un peu avec les Alémaniques, qui semblaient l'apprécier.» Côté météo, le couple a également été épargné. Il a seulement dû avancer deux jours sous la pluie et deux jours par une forte chaleur. «Nous avons vécu un orage violent, mais, là aussi, on a eu de la chance: on faisait une pause sous un abribus quand cela a commencé», raconte Ovide Dini qui sort alors son téléphone pour montrer la photo de la tempête. «On aurait été trempés en dix secondes!» Et sa femme de répéter que, «décidément, ils sont chanceux». ●



NOUVEL ARRÊTÉ SUR LA CHASSE

Les chasseurs pourront tirer deux chevrettes

Le nouvel arrêté quinquennal sur la chasse a été adopté par le Conseil d'Etat, annonce ce dernier dans un communiqué. Il concerne la période 2016-2020.

Principale nouveauté: il sera désormais possible de tirer une deuxième chevrette durant la chasse haute. «Nous n'avons jamais tiré suffisamment de chevrettes. Nous élargissons le contingent», explique le chef du Service de la chasse, Peter Scheibler. Ce dernier estime toutefois que ce changement ne va pas bouleverser les statistiques. «Je ne pense pas que cela

Désaccord persistant sur le chamois

Le point qui reste en suspens est celui du chamois. Le service de l'Etat et les chasseurs ne sont pas d'accord sur la manière de gérer cet animal. Un groupe de travail a été mis en place pour tenter de trouver une solution.

Pour l'instant, rien ne change. A une exception près: pour préserver les populations de chamois dans la vallée de Conches, qui a vu le cheptel se réduire ces dernières années, les possibilités de tir ont été réduites. «Une telle solution régionale pourrait être



PETER SCHEIBLER CHEF DU SERVICE VALAISAN DE LA CHASSE

«Nous n'avons jamais tiré suffisamment de chevrettes. Nous élargissons le contingent.»

changera beaucoup le nombre de bêtes tirées. La majorité des chevrettes sont suivies et de ce fait ne peuvent pas être tirées. Et ce n'est pas les chevrettes que les chasseurs recherchent particulièrement. Mais maintenant, celui qui veut en tirer une deuxième le pourra.»

En ce qui concerne la chasse basse, la période pendant laquelle le tir des faons de chevreaux est possible est prolongée à six jours.

Daniel Kalbermatter, président de la Fédération valaisanne des sociétés de chasse, est modéré dans son commentaire: «Je peux vivre avec ça.»

l'exemple à suivre, ce qui permettrait de tenir compte des réalités locales. Mais cela pourrait devenir trop compliqué pour les chasseurs si les règles changeaient d'une vallée à l'autre. Il faut discuter.» Les adaptations qui seront proposées par ce groupe de travail pourraient entrer en vigueur en 2017.

Les chasseurs verront aussi le prix de leur permis légèrement augmenter. «Il n'y a pas eu d'augmentation pendant cinq ans. L'augmentation correspond au renchérissement. Selon la catégorie, le prix augmente entre 40 et 60 francs», indique encore Peter Scheibler. ● JEAN-YVES GABBUD

PUBLICITÉ

greenelec

Laissez la nature avoir emprise sur vous

Énergie 100% valaisanne, 100% renouvelable

groupelec
groupelement en énergies
SEIC-TELEDIS - SOOESA - SI FULLY

0848 201 202 - www.groupelec.ch

EN BREF

NOMINATION Philippe Hatt élu au comité directeur de la Conférence suisse sur l'informatique

Philippe Hatt, délégué aux questions informatiques du Valais, a été élu au comité directeur de la Conférence suisse sur l'informatique. Il y représentera les intérêts des administrations cantonales et communales de Suisse romande. L'objectif de cette

entité est de promouvoir la coopération dans le domaine de l'informatique et des télécommunications. C'est aussi elle qui est chargée de conclure les accords avec les fournisseurs de matériel et logiciels informatiques pour les administrations publiques. ● C

AFFAIRE GIROUD

Précision

A la suite de notre article paru hier dans «Le Nouvelliste», intitulé «Procès public pour Dominique Giroud», la défense de Yves Steiner, ancien journaliste à la RTS, tient à préciser que son client «n'est pas et n'a jamais été sous le coup de deux procédures pénales», contrairement à ce qui a été affirmé par Marc Comina, responsable de la communication de Dominique Giroud. ●